

**Arrêté du 25 mai 2011 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TPI de  
Nouméa**

**NOR : JUSB1115506A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Monsieur MANCON Patrice, secrétaire administratif de classe supérieure, est, à compter du 25 mai 2011, nommé régisseur titulaire du tribunal de première instance de Nouméa.

**Article 2**

Madame GOIRAND Chantal, adjointe administrative principale de deuxième classe, est, à compter de cette même date, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nouméa, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 25 mai 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**